

Gallo, toponymie et signalétique publique
Régions Bretagne & Pays de la Loire
Départements Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan

Une pétition citoyenne adressée à la Première ministre pour signaler les noms de lieux en gallo et les recenser d'urgence

Mardi 7 février, **Chubri a adressé une pétition** à la Première ministre, aux conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire, aux conseils départementaux du Pays Gallo (22, 35, 44 et 56), ainsi qu'aux métropoles et villes de Rennes et Nantes. Cette pétition citoyenne demande notamment **un engagement de l'État et des collectivités territoriales de signaler les noms de lieux en gallo à travers la Haute-Bretagne**. Pour ce faire, **les formes gallèses doivent être recensées au plus vite** avant la disparition des gallophones de naissance, afin de pouvoir en restituer la prononciation locale dans la signalétique.

De plus, les signataires de la pétition « Du gallo sur la route : recensons d'urgence les noms de lieux ! » demandent la rédaction d'un **avenant à la convention spécifique en faveur des langues de Bretagne** signée en mars 2022 entre l'État et la Région Bretagne. Dans son courrier à la **Première ministre et au Président du conseil régional**, Chubri souligne que **la convention actuelle est contraire à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**. En effet, cet article interdit toute **discrimination pour le motif de la langue**. Pourtant, la convention spécifique prévoit le recensement des toponymes en breton mais pas celui des toponymes en gallo. Par ailleurs, elle prévoit une signalisation bilingue français-breton sur les routes nationales de la région administrative mais pas de bilinguisme français-gallo.

La pétition a reçu le soutien de 35 associations de Haute et Basse-Bretagne et de plus de 1000 citoyennes et citoyens. Elle a été lancée en juin 2022 sur le site [Chubri-galo.bzh](https://chubri-galo.bzh). Des signatures numériques ont été collectées via [Change.org](https://change.org), principalement pendant l'été et la rentrée 2022. Chubri a aussi rassemblé des signatures manuscrites dans la même période.

La collecte des signatures manuscrites s'est faite principalement sur des stands lors de quatre événements culturels à Rennes, Monterfil (35) et Concoret (56). Lors de ces signatures, **l'urgence de collecter les noms de lieux en gallo et la nécessité de restituer fidèlement la prononciation locale dans la signalétique** ont été nettement approuvées. Certes, quelques personnes ont refusé de signer la pétition au vu du point A : signaler les noms de lieux en gallo sur l'ensemble des voies publiques en Haute-Bretagne. Par contre, toutes les personnes d'accord avec ce premier point ont validé tous les points suivants.

En complément à cette pétition, **Chubri a signé le manifeste du collectif « Du galo en Bertègn »**, publié en octobre 2022, qui aborde lui aussi le besoin de signalétique bilingue français-gallo en Haute-Bretagne et l'urgence du recensement du « patrimoine toponymique en langue gallèse ». Ce manifeste a été signé par plus de 350 personnalités et par 81 associations.

Chubri attend désormais un engagement rapide et concret des institutions sollicitées en faveur de l'inventaire des toponymes en gallo. L'institut linguistique attend aussi de l'État et de la Région Bretagne la rédaction d'un avenant à la convention spécifique en faveur des langues de Bretagne pour prendre en compte les besoins d'inventaire et de signalisation des noms de lieux en gallo.

COMMENT RECENSER LES NOMS DE LIEUX EN GALLO ?

Vidéo en ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=bMDRkqQFKqg>

DICTIONNAIRE EN LIGNE DE NOMS DE LIEUX EN GALLO

Consulter la base de données ChubEndret :

https://www.chubri-galo.bzh/chubri-galo_dictionnaire-gallo-francais_ChubEndret-toponymie_fr.htm

OÙ EN EST LA LANGUE GALLÈSE ?

En savoir plus sur la situation du gallo :

https://www.chubri-galo.bzh/chubri-galo_actualites_archives-actualites_sondage-tmo-regions-langues-de-bretagne-gallo-enquete-sociolinguistique-prefics-itineraires-france-3_gl.htm

QUE FAIT CHUBRI ?

En savoir plus sur Chubri :

https://www.chubri-galo.bzh/chubri-galo_institut-chubri_association_gl.htm

ILLUSTRATION

Une photo de signalisation bilingue est disponible sur demande. Il s'agit d'une entrée de l'agglomération de Plémet (22). Crédit d'auteur © Martin Bertrand. Ce cliché est libre de droits pour la presse.

COORDONNÉES DE CHUBRI

Chubri

23 avenue de Guyenne, 35000 Rennes

institut d'inventaire et d'étude linguistique du gallo

02 99 84 08 87

chubri@chubri.org

www.chubri-galo.bzh